

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le 23 novembre 2023, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date convocation : 14/11/ 2023

Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20231123-DEL_2023_54-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/11/2023

PRESENTS :

Mesdames Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Stéphanie MAGNE, Fabienne AGNOUX, Marie Claude AVELINO, Jeanne-Marie AMOREIRA, Audrey PAREL, Messieurs Gérard BRETTE, Georges CARAMINOT, Francis GUILLOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Fernand ZANETTI.

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX.

Délibération n° 2023-54

Choix d'un nouveau prestataire d'assurance pour la collectivité

Monsieur le maire explique que la société MAIF qui assure actuellement la commune pour les bâtiments, les véhicules, les responsabilités, les collaborateurs nous a informé dans son courrier du 20 février 2023 qu'elle n'assurera plus les collectivités à partir du 01 janvier 2024.

Sur le nombre des sociétés contactées 2 nous ont proposé un devis :

Pour la société GROUPAMA le devis s'élève à 7 782.41€.

Pour la société SMACL le devis s'élève à 8 248.44€.

Le conseil municipal doit se prononcer sur le choix du candidat

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De choisir la société GROUPAMA.
- Charge le Maire de procéder à la signature des documents relatifs à ce dossier

Membres : 14

Présents : 12

Représenté(s) : 0

Nombre de votants : 12

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE



La secrétaire de séance, Fabienne AGNOUX

